



Commune de **NASSOGNE**

Juin 2022

Programme Communal de Développement Rural

Partie 3

Diagnostic partagé

AUTEUR DE PROJET



Rue des Chasseurs Ardennais, 32
B-6880 BERTRIX
TÉL ; 061/41 54 54 - Fax 061/41 55 07
info@impact-sprl.be - www.impact-sprl.be

Table des matières

1. ANALYSE AFOM.....	5
1.1. SITUATION GEOGRAPHIQUE ET CONTEXTE SUPRA-COMMUNAL	5
1.2. COMMUNICATION	5
1.3. VIVRE A NASSOGNE.....	6
1.3.1. <i>Démographie</i>	6
1.3.2. <i>Services</i>	7
1.3.3. <i>Culture, sport et loisirs</i>	8
1.4. TRAVAILLER, CONSOMMER ET ENTREPRENDRE A NASSOGNE.....	9
1.4.1. <i>Entreprises et économie</i>	9
1.4.2. <i>Commerces</i>	9
1.4.3. <i>Produits locaux et éco-consommation</i>	10
1.4.4. <i>Agriculture</i>	10
1.4.5. <i>Forêt</i>	11
1.4.6. <i>Tourisme</i>	12
1.5. HABITER A NASSOGNE.....	13
1.5.1. <i>Environnement</i>	13
1.5.2. <i>Gestion environnementale et énergie</i>	14
1.5.3. <i>Cadre bâti, patrimoine et aménagement du territoire</i>	15
1.5.4. <i>Logement</i>	15
1.5.5. <i>Mobilité</i>	16
2. DIAGNOSTIC PARTAGE.....	17
2.1. VIVRE A NASSOGNE.....	17
2.2. TRAVAILLER, CONSOMMER ET ENTREPRENDRE A NASSOGNE.....	18
2.3. HABITER A NASSOGNE.....	18
2.4. RENFORCER NOS LIENS.....	19
3. VISION SYNTHETIQUE DU DEVELOPPEMENT RURAL DE NASSOGNE DANS 10 ANS.....	21

Méthodologie

La **description des caractéristiques socio-économiques (partie 1 du PCDR)** a permis d'identifier les forces et faiblesses du territoire ainsi que les problématiques majeures et les ressources spécifiques. A ce stade, une analyse des données socio-économiques, notamment sous la forme de tableau AFOM – Atouts, Faiblesses, Opportunités (Ressources) et Menaces (Problématiques) –, a été réalisée.

Les **résultats de la participation de la population (partie 2 du PCDR)** constituent une approche des souhaits de la population et apportent la perception et la réalité vécues de la commune.

Dans le cadre du processus, l'étape suivante est la rédaction d'un **diagnostic partagé (partie 3 du PCDR)**, résultant de la confrontation des parties 1 et 2, et l'élaboration d'une vision synthétique du développement rural souhaité à un horizon de dix ans.

Notons préalablement que, bien que la réflexion se veuille transversale, ce présent rapport est structuré selon les thématiques abordées lors de la phase de consultation et de restitution ainsi qu'en Commission Locale de Développement Rural (CLDR), à savoir :

- Vivre à Nassogne ;
- Travailler, consommer et entreprendre à Nassogne ;
- Habiter à Nassogne.

Sont également présentés les éléments relatifs au contexte géographique et supra-communal et à la communication.

L'analyse croisée de ces données « objectives » et « subjectives » a permis à l'auteur de projet de proposer des pistes de réflexion, ayant servi de base à l'organisation de trois réunions de la CLDR, consacrées au diagnostic partagé et à sa validation.

Ce travail de croisement des données « objectives » et « subjectives » a tout d'abord permis de définir les points positifs et les points négatifs du territoire communal présentés sous la forme d'un tableau synthétique (voir point 1 « *Analyse AFOM* »), en lien avec les opportunités et les menaces de son environnement.

Le point 2 « *Diagnostic partagé* » traduit ces tableaux AFOM en mettant en évidences les apports de la population et en identifiant les besoins.

Ensuite, la CLDR a retenu une série d'enjeux, ayant servi de base pour la définition d'une stratégie de développement et définissant le champ des possibles (voir point 3 « *Vision synthétique du développement rural de Nassogne dans 10 ans* »).

Le développement rural se veut être représentatif des besoins de la population. Les différents éléments d'analyse ont été soulevés par les habitants ayant participé aux consultations villageoises et s'étant exprimés lors de ces réunions.

En ce sens, le présent document constitue donc l'étape intermédiaire entre l'analyse des caractéristiques de la commune et l'élaboration de la stratégie et peut donc être qualifié de diagnostic partagé.

Ces enjeux ont ensuite servi à alimenter la réflexion de différents groupes de travail ou rencontres thématiques (mobilité douce, énergie, tourisme, aînés, économie solidaire, etc.) dont l'objectif était d'y apporter des solutions adaptées.

1. Analyse AFOM

1.1. Situation géographique et contexte supra-communal

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ☺ Localisation particulière entre Ardenne et Famenne ☺ Proximité de différents pôles dont Marche-en-Famenne et Rochefort ☺ Territoire situé en dehors de l'aire d'influence du Grand-Duché de Luxembourg et n'en subissant pas de ce fait les conséquences (prix du foncier et de l'immobilier, mobilité accrue, etc.) ☺ Forte dynamique transcommunale gravitant principalement autour du concept de Pays de Famenne ☺ Territoire rural avec une forte présence du massif forestier 	<ul style="list-style-type: none"> ☹ Territoire situé en dehors de l'aire d'influence du Grand-Duché de Luxembourg et ne profitant pas des retombées potentielles (revenus, finances communales, etc.) ☹ Proximité de différents pôles dont Marche-en-Famenne et Rochefort
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ① Position géographique à valoriser ① Dynamique de bassin de vie à travers le Pays de Famenne ① Dynamique transcommunale déjà bien en place et cohérente 	<ul style="list-style-type: none"> ⚠ Forte polarisation des pôles plus importants à proximité (positionnement pour Nassogne parfois difficile) ⚠ Risque de dispersion dans les politiques transcommunales

1.2. Communication

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ☺ Divers moyens de communication : site internet, bulletin communal, page Facebook ☺ Chargée de communication au sein de l'administration communale ☺ Annuaire listant l'ensemble des services, commerces et autres activités sur le site communal 	<ul style="list-style-type: none"> ☹ Manque de communication sur les actions menées sur le territoire (projets en cours, etc.)
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ① Développement de nouvelles technologies de l'information et de la communication 	<ul style="list-style-type: none"> ⚠ Fracture numérique ⚠ Faible couverture par les réseaux de télécommunication à plusieurs endroits du territoire

1.3. Vivre à Nassogne

1.3.1. Démographie

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ☺ Croissance démographique relativement soutenue ☺ Population relativement jeune et vieillissement relativement continu ☺ Indicateurs socio-économiques (taux de demande d'emploi, revenu moyen par habitant, etc.) favorables 	<ul style="list-style-type: none"> ☹ Léger tassement de la croissance démographique ces dernières années et perspectives modérées (horizon 2035) ☹ Perte de population pour les villages de Masbourg et Lesterny ☹ Evolution des indicateurs démographiques à prendre en compte : augmentation des personnes isolées et des familles monoparentales, etc. ☹ Précarité dans certains villages (Forrières)
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ① Contexte socio-économique globalement favorable ① Évolutions démographiques entraînant des répercussions sur les besoins de la population : logements, services, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> ⚠ Évolutions démographiques entraînant des répercussions sur les besoins de la population : logements, services, etc.

1.3.2. Services

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ☺ Enseignement fondamental bien présent sur le territoire communal (7 implantations scolaires communales et 1 école libre) ☺ Centre Public d'Action Sociale (CPAS) ☺ Lavoir social « Les Lavandières » ☺ Épicerie sociale ☺ Nombreux services à destination des aînés (maison des aînés, résidence privée pour personnes âgées, repas à domicile, soutien au service des aides familiales, nouveaux logements à Masbourg (CPAS, AIS), etc.) ☺ Office d'Aide aux Familles Luxembourgeoises (OAF) proposant divers services (aide familiale, garde à domicile, etc.) et dont le siège se trouve à Bande ☺ Existence du Proxibus et du véhicule du CPAS ☺ Existence de deux crèches communales à Bande et Masbourg ☺ Village d'Enfants SOS ☺ Ordinateurs disponibles à la bibliothèque et à l'Office Communal du Tourisme (OCT) ☺ Présence d'un animateur de rue pour les jeunes ☺ Offre en soins de santé encore bien présente ☺ Maison médicale ☺ Conseils consultatifs (CCCA, CLDR, CCATM, CCLGF, CCLGA) 	<ul style="list-style-type: none"> ☹ Population scolaire en diminution sur certaines implantations (Bande) ☹ Peu de solution de mobilité pour les PMR et faible niveau d'accessibilité ☹ Pas d'Espace Public Numérique (EPN) ☹ Peu d'activités et d'espaces d'accueil pour les jeunes et désintérêt et manque d'implication de ceux-ci
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ① Projets développés dans le cadre des conseils consultatifs ① Projets sociaux développés par le GAL RoMaNa 	<ul style="list-style-type: none"> ⚠ Difficulté de maintenir des services de proximité en milieu rural

1.3.3. Culture, sport et loisirs

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ☺ Existence d'un centre culturel avec une programmation diversifiée notamment vers les enfants et les jeunes ☺ Qualité et dynamisme de la bibliothèque/ludothèque communale ☺ Présence d'artistes sur le territoire communal ☺ Présence de nombreuses associations et activités avec une bonne dynamique villageoise ☺ Des traditions et coutumes locales toujours vivantes ☺ Infrastructures villageoises qualitatives (maison rurale et maisons/salles de village) ☺ Présence d'un complexe sportif et de différentes autres infrastructures sportives (terrains de tennis et de football) 	<ul style="list-style-type: none"> ☹ Hall omnisports nécessitant des travaux
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ① Des structures et infrastructures favorables au développement de la vie associative, culturelle et sportive 	<ul style="list-style-type: none"> ⚠ Coût de la gestion des différents services qui sont actuellement en partie subsidiés

1.4. Travailler, consommer et entreprendre à Nassogne

1.4.1. Entreprises et économie

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ☺ Structure économique diversifiée avec la présence de secteurs spécifiques (santé humaine et action sociale / professions libérales / économie sociale) ☺ Augmentation globale du nombre d'indépendants ☺ Bonne accessibilité du territoire ☺ Absence d'industrie polluante ☺ Existence de formations (anglais, informatique, etc.) ☺ Agence Locale pour l'Emploi (ALE) ☺ Répertoire économique sur le site communal 	<ul style="list-style-type: none"> ☹ Ratio d'emploi intérieur relativement faible avec une stagnation du nombre d'emplois salariés ☹ Des secteurs en difficulté ou sous représentés (hébergement et restauration / construction / tertiaire marchand) ☹ Diminution du nombre d'indépendants à titre principal ☹ Seule commune de la micro-région ne disposant pas de parc d'activités économiques ☹ Concurrence de Marche-en-Famenne qui focalise un fort développement économique ☹ Pas d'Agence de Développement Local (ADL) ni de Maison de l'Emploi ☹ Absence de formations professionnalisantes
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ① Secteurs économiques spécifiques en croissance (santé humaine et action sociale, construction et professions libérales) ① Potentiel non encore exploité au niveau du tourisme 	<ul style="list-style-type: none"> ⚠ Secteurs économiques historiques en difficulté (agriculture)

1.4.2. Commerces

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ☺ Présence de commerces de proximité à Nassogne, à Forrières et à Bande ☺ Présence de commerces ambulants (légumes, poissons, frites, pizza et boulanger mais pas dans tous les villages) 	<ul style="list-style-type: none"> ☹ Activités commerciales en déclin sur Forrières et Nassogne concurrencées entre autres par la présence de gros pôles (Marche-en-Famenne, Nassogne) ☹ Commerces quasi inexistantes sur les autres villages ☹ Manque de signalisation et de visibilité des commerces
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ① Mise en place de réponses cohérentes aux besoins de la population 	<ul style="list-style-type: none"> ⚠ Difficulté de maintenir des services de proximité en milieu rural

1.4.3. Produits locaux et éco-consommation

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ☺ Organisation des Marchés d'été nos Otés l'été, mêlant produits locaux et artisanat ☺ Existence de plusieurs producteurs locaux et de marchés du terroir ☺ Succès des marchés du terroir à Forrières ☺ Groupe d'Achats Communs (GAC) à Ambly ☺ Fort intérêt de la population pour les circuits courts, l'éco-consommation, le home made, le zéro déchet, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> ☹ Absence de lieux couverts pour la vente des produits locaux ☹ Manque de visibilité des artisans et des producteurs ☹ Pas de produits locaux pour les repas à domicile ou les cantines scolaires
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ① Initiatives récentes en faveur d'une diversification agricole et la valorisation des produits locaux 	

1.4.4. Agriculture

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ☺ Agriculture encore bien présente sur le territoire communal (maintien de la surface agricole et diminution contenue du nombre d'exploitations) ☺ Initiatives en matière de diversification agricole ☺ Quelques exploitations de petite taille et des agriculteurs respectueux de l'environnement à soutenir ☺ Commission Consultative Locale de la Gestion de l'Agriculture (CCLGA) 	<ul style="list-style-type: none"> ☹ Agriculture fortement traditionnelle avec une précarité au niveau de la main d'œuvre ☹ Développement conséquent des élevages semi-industriels ☹ Législations parfois peu respectées ☹ Diminution du nombre d'exploitations agricoles
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ① Agriculture bien présente et ancrée dans le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> ⚠ Fragilité générale du secteur dans un contexte global peu favorable

1.4.5. Forêt

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ☺ Forêt occupant une surface importante et jouant un rôle multifonctionnel (notamment touristique) ☺ Importance des revenus forestiers dans les rentrées financières de la commune ☺ Adhésion à la charte PEFC ☺ Recours au bois-énergie pour le chauffage des bâtiments publics ☺ Commission Consultative Locale de la Gestion de la Forêt (CCLGF) et plan d'aménagement forestier approuvé ☺ Arboretum de Forrières 	<ul style="list-style-type: none"> ☹ Déficit historique dans la régénération du hêtre et du chêne ☹ Problématique de la surdensité de gibiers susceptible de mettre à mal la certification PEFC ☹ Filière bois peu développée ☹ Impact paysager des résineux et des mises à blanc
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ① Ressource importante du territoire : l'or « vert » 	<ul style="list-style-type: none"> ⚠ Équilibre multifonctionnel fragile

1.4.6. Tourisme

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ☺ Bonne localisation touristique avec proximité de différents pôles ☺ Tourisme intégré et diffus (vert) ☺ Structures de promotion touristique (Office Communal du Tourisme, Maison du Tourisme Famenne-Ardenne Ourthe & Lesse) ☺ Nombreux hébergements touristiques, offre diversifiée et capacité d'accueil intéressante : Gîtes de qualité ☺ Des touristes restants sur le territoire (bonne durée de séjour) ☺ Existence de points de restauration et de producteurs locaux ☺ Réseau de promenades balisées fortement développé ☺ Organisation d'évènements ponctuels à destination des visiteurs (animations) ☺ Implication dans le Géopark « Famenne-Ardenne » ☺ Implication dans la Grande Forêt de Saint-Hubert 	<ul style="list-style-type: none"> ☹ Difficultés actuelles de positionnement entre Marche, Rochefort et Saint-Hubert (mais peut devenir à terme un atout) ☹ Manque de dynamisme et horaires peu adaptés de l'Office du Tourisme ☹ Concentration de la capacité d'accueil dans les campings et certains villages ☹ Nombreux hébergements touristiques non reconnus (réflexion communale en cours) ☹ Un faible volume de nuitées au sein de la micro-région ☹ Peu de retombées économiques, notamment au niveau de l'emploi ☹ Devenir incertain des campings
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ① Potentiel touristique important axé sur un tourisme diffus et durable ① Localisation géographique : porte d'entrée du massif forestier de la Grande Forêt de Saint-Hubert ① Intégration dans des structures touristiques supra-communales ① Attractivité du projet voisin « Nassonia » ① Projets touristiques développés par le GAL RoMaNa 	<ul style="list-style-type: none"> ⚠ Dualité entre habitants et touristes dans certains villages

1.5. Habiter à Nassogne

1.5.1. Environnement

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ☺ Territoire marqué par sa situation entre Famenne et Ardenne offrant des contrastes particulièrement intéressants ☺ Réseau hydrographique dense structurant le territoire avec un bon état écologique ☺ Richesse naturelle du territoire (Natura 2000, SGIB, forêt, etc.) ☺ Participation au Géopark « Famenne-Ardenne » et au Contrat de rivière de la Lesse ☺ Nombreuses actions initiées par le Plan Communal du Développement de la Nature (PCDN) comme la plantation de haies, la pose de nichoirs à hirondelles, l'organisation d'ateliers, etc. ☺ Commune Maya ☺ Aides aux particuliers en faveur de la nature (potagers publics, etc.) ☺ Très grande qualité paysagère du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> ☹ Problématique des zones inondables sur une bonne partie du territoire ☹ Fragilité des habitats naturels (fragmentation) ☹ Paysage déstructuré le long de la N4 (porte d'entrée du territoire) ☹ Gestion parfois inappropriée (fauchage et taille des haies)
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ① Très grande qualité environnementale liée à la situation particulière du territoire ① Nombreux « outils » en faveur de la protection et de la mise en valeur du patrimoine environnemental ① Inclusion dans un vaste massif forestier 	<ul style="list-style-type: none"> ⚠ Équilibre naturel fragile

1.5.2. Gestion environnementale et énergie

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ☺ Gestion communale de l'exploitation et de la distribution d'eau ☺ Existence d'un recyparc et d'un tri sélectif ☺ Dynamique énergétique et nombreux projets publics en faveur des économies d'énergie et des productions d'énergies renouvelables ☺ Réseau de chaleur au centre de Nassogne alimentant plusieurs bâtiments communaux ☺ Plan d'Actions pour l'Énergie Durable et le Climat (PAEDC) ☺ Panneaux photovoltaïques sur plusieurs bâtiments communaux ☺ Primes communales en faveur des économies d'énergie et des énergies renouvelables 	<ul style="list-style-type: none"> ☹ Faible taux d'égouttage ☹ Faible niveau de protection des captages ☹ Nombreuses incivilités (déchets, etc.) ☹ Coût important lié à la consommation énergétique des bâtiments communaux
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ① Dynamique positive en matière énergétique et de protection des ressources ① Adhésion à la Convention des Maires ① Organisation de l'évènement « Be Wapp » par la Région wallonne ① Projets développés dans le cadre de Famenne Energie (Pays de Famenne) 	<ul style="list-style-type: none"> ⚠ Coûts supplémentaires pour le développement et l'entretien des réseaux

1.5.3. Cadre bâti, patrimoine et aménagement du territoire

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ☺ Noyaux villageois aux caractéristiques traditionnelles de qualité et bien entretenus ☺ Places à Nassogne et à Forrières constituant de véritables lieux de convivialité ☺ Plaine de jeux à Ambly ☺ Patrimoine riche et diversifié dans l'ensemble des villages ☺ Existence d'un Schéma de Développement Communal (SDC) et ancien Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural (RGSR) sur le village de Lesterny ☺ Adhésion à la Maison de l'Urbanisme Famenne Ardenne (MUFA) ☺ Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) 	<ul style="list-style-type: none"> ☹ Bâti récent généralement en rupture avec les caractéristiques traditionnelles de l'habitat – développement de l'habitat en ruban ☹ Peu d'espaces publics aménagés dans les autres villages ☹ Présence de quelques chancres ☹ Pas de mention de Nassogne dans les documents régionaux de référence (SDT)
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ① Très grande qualité urbanistique, architecturale et patrimoniale du territoire ① Mise en valeur du patrimoine dans son ensemble ① Mise en œuvre des mesures proposées par le schéma de développement communal ① Potentiel foncier activable pour développer différents projets 	<ul style="list-style-type: none"> ⚠ Perte de valeur patrimoniale par des interventions non-intégrées au contexte local ⚠ Oubli des éléments patrimoniaux sans une juste mise en valeur ⚠ Absence de potentiel foncier pour le développement des activités économiques

1.5.4. Logement

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ☺ Taux de renouvellement important du bâti (constructions récentes et rénovation du bâti) ☺ Pression immobilière contenue ☺ Nombre important de logements publics à finalité sociale gérés par l'Agence Immobilière Sociale (AIS) « Nord-Luxembourg » et la Société de Logements de Services Publics (SLSP) « La Famennoise » ☺ 2 logements de transit et 1 logement d'urgence gérés par le CPAS ☺ Mise en œuvre de lotissements communaux 	<ul style="list-style-type: none"> ☹ Typologie de logements peu adaptée à l'évolution socio-économique actuelle (peu de « petites » maisons et appartements) ☹ Proportion importante de bâti ancien ☹ Pression foncière relativement importante et raréfaction des terrains à bâtir mis à disposition ☹ Difficulté d'accès au logement
Opportunités	Menaces
	<ul style="list-style-type: none"> ⚠ Devenir du bâti ancien ne répondant plus aux standards actuels (énergie, etc.) ⚠ Risque de rupture entre la construction d'appartements et le bâti classique

1.5.5. Mobilité

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ☺ Bonne accessibilité routière (notamment via la N4) ☺ Pas de problématique « objective » en matière de sécurité routière ☺ Situation sur la ligne SNCB 162 « Namur – Luxembourg » (halte à Forrières) et sur la ligne express TEC 88 « Bastogne – Namur » (arrêt à Bande) ☺ Service du Proxibus ☺ Service de mobilité proposé par le CPAS ☺ Trottoirs aménagés sur le centre de Nassogne ☺ Nombreuses possibilités de déplacements de « loisirs » (Pays de Famenne) 	<ul style="list-style-type: none"> ☹ Sentiment d’insécurité routière (vitesse) ☹ Nuisances sonores liées à la N4 ☹ Faible desserte et peu de services à la halte de Forrières ☹ Faibles fréquences des bus (horaires scolaires) ☹ Faiblesse des infrastructures pour les déplacements lents « utilitaires » ☹ Tronçons actuellement manquants dans les itinéraires de loisirs et pour les cyclistes ☹ Très forte dépendance à la voiture ☹ Pas d’initiative de covoiturage
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ① Mise en œuvre des objectifs et des actions du Plan InterCommunal de Mobilité (PICM) ① Valorisation du concept « Pays de Famenne » ① Projets de mobilité développés par le GAL RoMaNa 	<ul style="list-style-type: none"> ⚠ Difficulté à mettre en œuvre des solutions alternatives à la voiture

2. Diagnostic partagé

2.1. Vivre à Nassogne

Au niveau démographique, la commune de Nassogne connaît une croissance modérée avec une dualité marquée entre les villages proches de Marche-en-Famenne qui voient leur population augmenter de manière considérable et les villages moins accessibles qui connaissent un certain exode. Le territoire dispose par ailleurs d'un terreau « jeune » mais des évolutions socio-économiques sont également à prendre en considération : vieillissement de la population et réduction de la taille des ménages.

Les habitants s'inquiètent quant à eux de la difficulté d'accéder au logement pour les jeunes. Des solutions innovantes doivent donc être proposées pour répondre aux besoins qui ne se limitent pas seulement aux jeunes mais également à d'autres publics cibles : aînés, familles monoparentales, etc. Ils souhaitent anticiper et renforcer dès à présent le bien-être des aînés par la création de logements adaptés mais également le développement de services.

A ce sujet, au fil du temps, une expertise certaine en matière d'action sociale et de santé a vu le jour sur le territoire communal. La présence d'une maison de repos, d'une structure d'accueil d'enfants et de jeunes en difficulté, de l'Office d'aide aux familles luxembourgeoises, etc. sont autant d'éléments marquants du territoire.

En parallèle, la commune de Nassogne offre de nombreux services à sa population : enseignement, CPAS, maison des aînés, maisons communales d'accueil de la petite enfance, etc. Cette offre est particulièrement appréciée des habitants.

Enfin, le tissu culturel, sportif et associatif est particulièrement riche et dynamique. Il peut notamment s'appuyer sur des infrastructures de qualité : maison rurale, hall omnisports, maisons de village, etc. Des améliorations sont cependant à envisager comme par exemple au niveau du hall sportif. Les activités sont également nombreuses. De manière générale, le renforcement de la convivialité et de la solidarité est une des priorités des habitants de Nassogne.

La CLDR a également pointé la jeunesse comme un enjeu (accompagnement, intégration dans la vie communale, etc.). Cependant, le groupe de travail « Culture » a nuancé cet élément puisque la problématique semble plus être un ressenti subjectif que basée sur de réels constats objectifs.

2.2. Travailler, consommer et entreprendre à Nassogne

La commune de Nassogne compte un nombre relativement important d'entreprises. Bien que celles-ci se soient historiquement quelque peu regroupées le long de la N4, elles restent dispersées au sein du territoire. Il n'existe d'ailleurs aucun espace dédié pour accueillir les activités économiques alors qu'il en existe sur toutes les communes voisines.

Par ailleurs, quelques commerces sont présents mais la situation semble délicate pour certains d'entre eux, plus spécialement sur les villages de Forrières et de Bande. Au contraire, l'offre semble largement suffisante sur le village de Nassogne.

Le tourisme apparaît comme un secteur économique important. Située au pied du massif ardennais et intégrée au sein du Géopark Famenne-Ardenne, le territoire de Nassogne offre un potentiel touristique indéniable. Le tourisme actuel apparaît doux, intégré et diffus sur le territoire.

Les ressources naturelles que sont l'agriculture et la forêt restent bien ancrées. Cependant, comme un peu partout, l'agriculture traditionnelle est en difficulté. Par ailleurs, la population souhaite une agriculture plus respectueuse de l'environnement. On assiste cependant à des exemples, encore peut être trop timides, de reconversion réussie favorisant les circuits courts, les produits locaux et une agriculture biologique et/ou raisonnée. Consommer local et promouvoir les circuits courts sont des enjeux phares qui ressortent des consultations villageoises. Il existe également un intérêt certain pour l'éco-consommation.

Avec près de 6.000 hectares du territoire boisés, la forêt est une source importante de revenus pour la commune. Toutefois, la filière bois y est peu ou pratiquement pas présente. Pour les habitants, la forêt est peu abordée comme ressource économique mis à part comme atout touristique.

De manière générale, le tourisme n'est pas pointé comme un enjeu spécifique par les habitants. Un groupe de travail regroupant les acteurs touristiques de la commune a indiqué l'importance pour Nassogne de se positionner pour mieux capter les retombées économiques du tourisme. Ce tourisme doit toutefois rester diffus et il s'agit davantage de consolider et de valoriser l'existant en assurant une communication et une promotion adéquate. Le tourisme apparaît également comme un vecteur favorable à la valorisation des produits locaux, au maintien des commerces de proximité, à la valorisation de la forêt, etc. Il est donc nécessaire de l'inclure dans la réflexion stratégique.

2.3. Habiter à Nassogne

Depuis plusieurs années, la commune de Nassogne s'est pleinement inscrite dans une démarche proactive en matière énergétique : panneaux photovoltaïques et réseaux de chaleur. Cette dynamique s'est traduite par son adhésion à la Convention des Maires. De manière générale, la tendance actuelle se tourne vers l'utilisation du bois-énergie (pellets) pour le chauffage des bâtiments publics. A ce sujet, mentionnons le projet phare de la chaufferie centralisée de Nassogne alimentée par plaquettes de bois et connectée à un réseau de chaleur. Par ailleurs, le territoire communal fait l'objet d'une « pression » pour l'implantation d'éoliennes. La mise en avant de cette démarche énergétique

proactive est également relayée par les habitants qui en font une de leurs priorités en rêvant d'une commune autonome en énergie au bénéfice des pouvoirs publics et des citoyens.

La mobilité est également une question importante pour le développement du territoire et pour ses habitants, principalement selon trois formes : les transports collectifs, la mobilité douce et la sécurité routière. La commune s'est d'ailleurs engagée dans un Plan InterCommunal de Mobilité (PICM) « Pays de Famenne ». Dans ce cadre, d'importants efforts ont été consentis en matière de mobilité douce inter-villages et inter-communes. Bien que bénéficiant d'une « gare » ou du passage d'une ligne express vers Namur, le territoire communal souffre d'un manque de transports en commun, d'autant plus que l'avenir de ces services apparaît incertain au sein d'une commune rurale. Pour pallier à cette situation, la commune a par exemple mis en place différentes initiatives, notamment dans le cadre du PCDR précédent, comme par exemple le Proxibus. Enfin, la sécurité routière reste une préoccupation majeure des habitants. Des solutions, relevant idéalement d'aménagements plus globaux, doivent être trouvées pour y répondre.

Le territoire communal se caractérise par un environnement naturel de qualité, même si, pour les habitants, elle semble faire partie de leur quotidien et passe donc relativement « inaperçu ». Le caractère rural, la nature géologique variée, les vastes massifs forestiers, les milieux humides, etc. génèrent un patrimoine naturel reconnu. Les habitants s'accordent sur la nécessité de le préserver et de renforcer encore la biodiversité. A l'instar du patrimoine naturel, le patrimoine paysager et bâti peut être qualifié de remarquable. Les paysages y sont variés et les éléments patrimoniaux nombreux. La commune s'est d'ailleurs inscrite dans une démarche de PCDN visant à protéger, restaurer et faire connaître le patrimoine naturel. En matière de gestion du territoire, la commune de Nassogne s'est dotée d'une CCATM et d'un schéma de développement communal.

En matière de gestion environnementale, la commune de Nassogne gère la production et la distribution de l'eau, avec l'appui de la SWDE. Les travaux d'assainissement à réaliser sont encore nombreux et devront être planifiés en concertation avec la SPGE et l'AIVE.

2.4. Renforcer nos liens

De manière plus transversale et sous-jacente aux différentes thématiques, un enjeu important réside dans l'amélioration de la communication depuis et vers le citoyen mais également entre acteurs du territoire. Cet aspect n'a pas été à proprement soulevé comme un enjeu mais différents groupes de travail (aînés, environnement, etc.) ont pointé des faiblesses en matière de communication et constatent que beaucoup de demandes ont déjà une solution en plus. En effet, l'administration communale multiplie les outils de communication pour toucher les différents publics (bulletin communal appelé « Flash Info », site internet, page Facebook, newsletter, chaîne YouTube, Be Alert, affichage...).

La communication peut être considérée comme un axe de travail intéressant à mener dans le cadre du PCDR. Ainsi, le développement des NTIC ainsi que la réflexion actuellement menée dans le cadre des Smart City ouvrent de nouvelles perspectives. La communication doit également permettre de promouvoir les ressources du territoire communal afin d'en renforcer l'attractivité.

Par ailleurs, Nassogne a compris l'importance de s'engager dans une dynamique transcommunale pour mobiliser un territoire, des ressources et des moyens plus larges qu'à l'échelle communale afin de résoudre des problèmes structurants ou encore pour impacter de manière plus forte le développement local : Groupe d'Action Locale (GAL) « RoMaNa », Maison du Tourisme « Famenne-Ardenne Ourthe & Lesse », Grande Forêt de Saint-Hubert, Géopark « Famenne-Ardenne », Pays de Famenne, etc.

De plus, de nombreuses commissions consultatives ont été mises en place pour intégrer les citoyens dans le développement de leur territoire : CLDR, PCDN, CCATM, CCCA, Commission « Forêt » et Commission « Agriculture ».

3. Vision synthétique du développement rural de Nassogne dans 10 ans

